

50 %
personnes
couvertes

116 500
allocataires

En Vaucluse, au 31 décembre 2021, 278 800 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 50 % de la population totale.

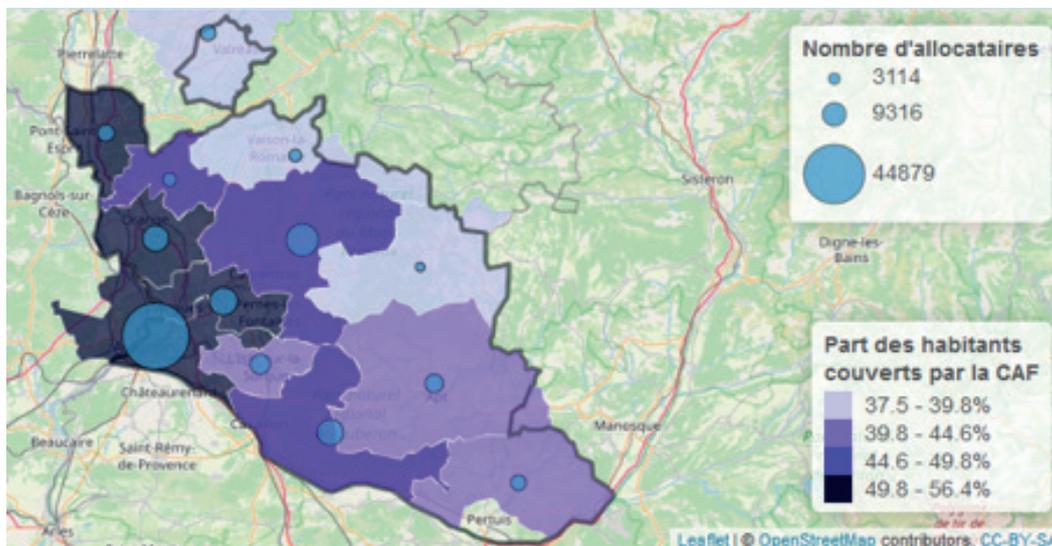
Sur le territoire, ce taux varie de 37,5 % à 56,4 % selon les communautés de communes.

Le département se caractérise par un équilibre à part égale des personnes isolées et des familles avec enfants. **La proportion de monoparents est cependant plus importante qu'en moyenne nationale** (17 % contre 15 % au niveau national). 2 860 étudiants bénéficient d'une aide, soit 3% de l'ensemble

des allocataires (6% au niveau national). Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu. 15 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales.

44 050 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 € (pour une personne), ce qui représente 37 % des allocataires du département, une pauvreté plus marquée qu'au niveau national (33%). **Dans ces foyers précaires vivent 46 300 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018
© IGN © Geofla 2.0.2018

POUR ALLER PLUS LOIN...
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



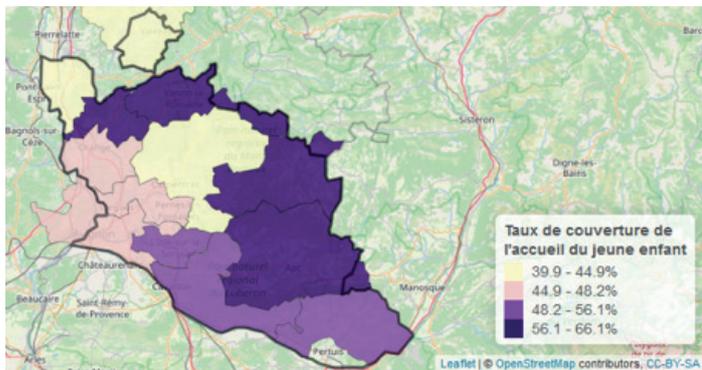
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

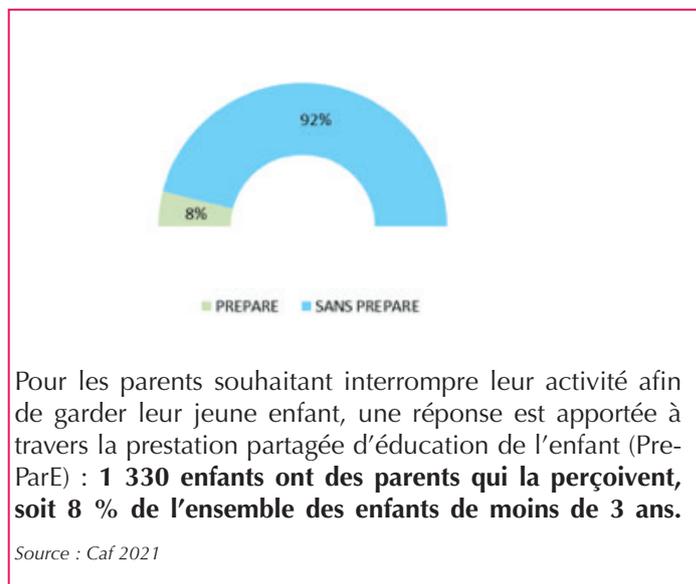


Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofila 2.0.2017

La Caf de Vaucluse soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financements en direction des équipements et de prestations individuelles versées aux familles. Avec un total de **8 900 places**, la capacité d'accueil collectif (crèches) et individuelle (assistants maternels) du Vaucluse s'élève à **47 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (59 % en moyenne nationale)**. Elle varie de 40% à 66% selon les communautés de communes.

Sur le département, l'offre des assistants maternels couvre 4 360 places soit 49% de l'ensemble des places disponibles (54% au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE



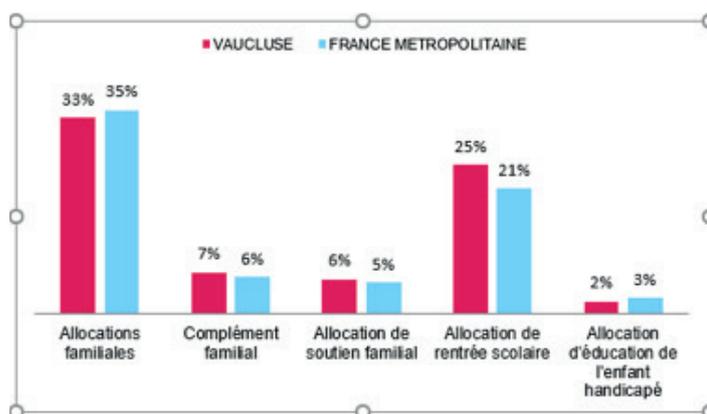
Pour les parents souhaitant interrompre leur activité afin de garder leur jeune enfant, une réponse est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (Pre-ParE) : **1 330 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 8 % de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans.**

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations

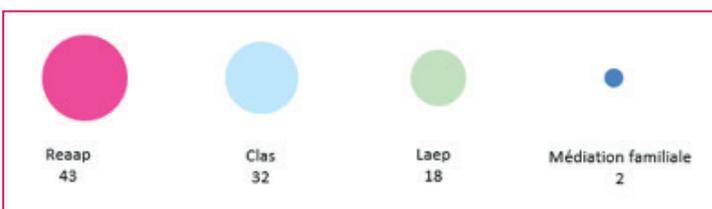


La Caf atténue les charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > **33 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 7 % perçoivent un complément familial,
- > **25 % reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

- > **6 % perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- > **2 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les structures financées en 2021



Source : Caf 2021

L'engagement de la Caf est également important en matière de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et d'être soutenus dans leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN...

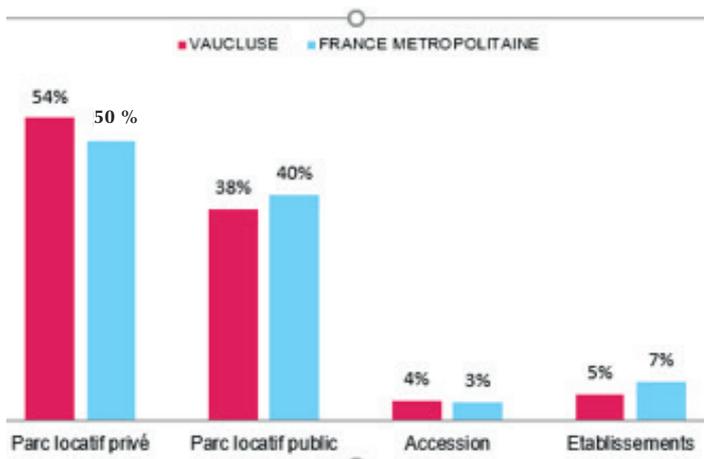
> <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement

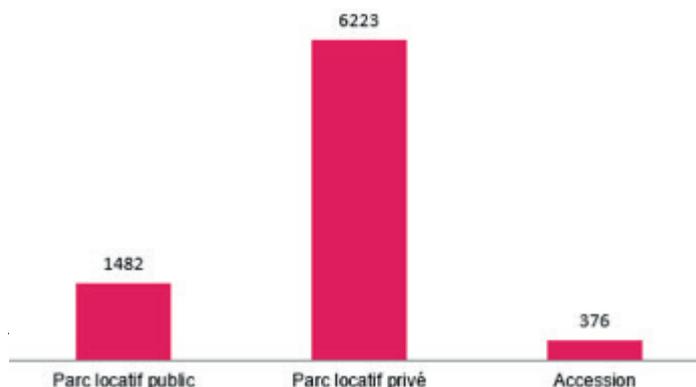


Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Au mois de décembre 2021, **52 100 foyers Vauclusiens reçoivent une aide au logement de la part de la Caf**. Cela représente une population de 111 460 personnes, soit 20 % de la population totale du département. Le Vaucluse se caractérise par une plus forte proportion d'aides au logement dans le parc locatif privé (54 %) qu'au niveau national (50 %).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Après perception des aides au logement, **près de 8 080 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. Le type de parc se révèle un facteur essentiel : 81 % des allocataires qui dépensent plus de 40 % de leur revenu pour se loger, résident au sein du parc locatif privé.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



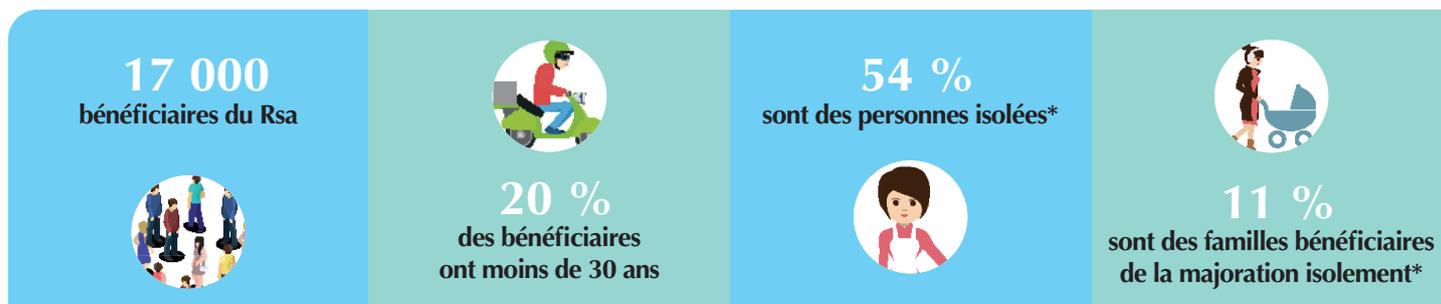
La lutte contre les exclusions et le soutien des personnes en activité sont des domaines dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- > du Revenu de solidarité active (Rsa) à **17 000 allocataires**
- > de la **prime d'activité** à **44 400 allocataires**. Celle-ci soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi. Egalement incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa

pour 4 300 foyers en 2021.

> de l'allocation aux adultes handicapés (Aah) à **9 900 personnes** en situation de handicap et ayant des ressources faibles ou nulles. 62 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autres revenus. La Caf est impliqué dans la mise en oeuvre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE).

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

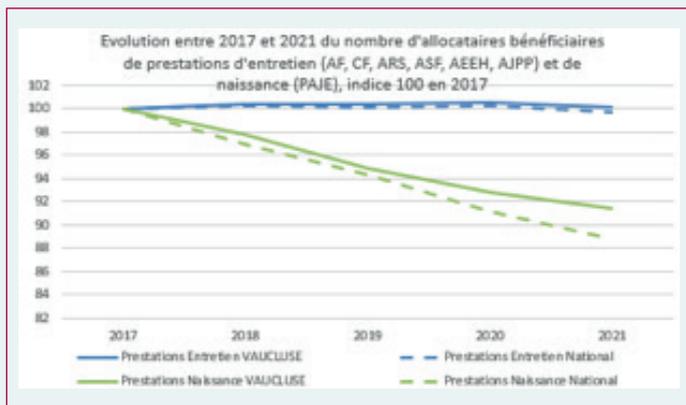


L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



La baisse tendancielle des prestations «d'accueil du jeune enfant» (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017- 2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents.¹

LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logements baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut des bénéficiaires en cas de hausse de revenus.²

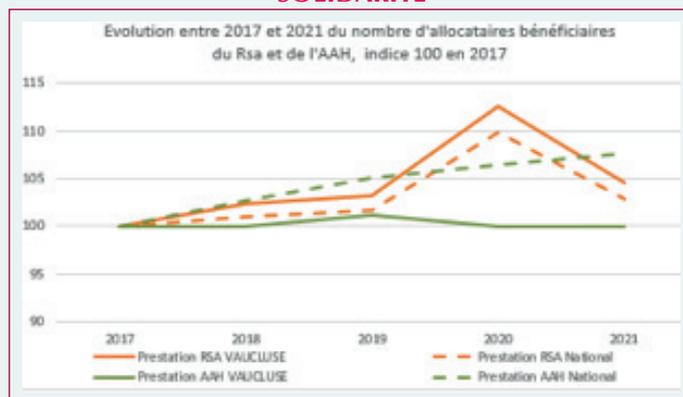
PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond des revenus permettant d'en bénéficier.³

Cette évolution fait suite au mouvement des «gilets jaunes». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du RSA sont marqués par la crise sanitaires de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif.⁴ L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

Quant au nombre de bénéficiaires de l'AAH, il reste stable sur la période observée.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'e-essentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides aux logement de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.